



Madame Naza CHIFFERT
Candidate socialiste
aux élections législatives
sur la 13e circonscription de Paris

Madame Anne CHABANEL
Bénévole SNL
legislatives2017@snl-union.org

Paris, le 6 juin 2017

Madame,

Par votre courriel reçu le 24 mai dernier, vous avez tenu à m'interpeller, en tant que membre de Solidarités Nouvelles pour le logement, sur mes positions sur le logement. Je tiens à vous en remercier.

J'ai pris bonne note de vos préoccupations.

Je tiens tout d'abord à souligner **le bilan positif sur ce sujet du dernier quinquennat et dont les effets se voient enfin**. Même si la crise du logement que vous mentionnez est toujours réelle : la part du budget pour l'habitat dans le budget des ménages est bien trop importante surtout pour nos concitoyens les plus modestes, et à Paris.

J'ai ainsi apprécié plusieurs points dans la loi dite Egalité et citoyenneté :

- amélioration de la transparence dans l'attribution des logements sociaux, avec l'obligation de rendre publics ces critères
- obligation pour les collectivités territoriales d'octroyer au moins 25% des logements sociaux aux ménages prioritaires (ce qui signifie selon moi favoriser l'accession à la propriété pour les ménages modestes, soutenir la mixité et la construction de logements sociaux)
- possibilité pour le préfet de délivrer des autorisations d'urbanisme dans les communes qui ne respectent pas les critères de la loi SRU en matière de logements sociaux

De même, la loi ALUR semble être, aujourd'hui, mieux acceptée par tous : les frais d'agences en cas de location ont été plafonnés, ils ont baissé de 20 % à Paris, et les marchands de sommeil sont davantage poursuivis.

Enfin, l'effort qui a été fait pour produire de l'hébergement d'urgence doit être souligné.

Malheureusement, cela ne permet pas de faire croître l'offre aussi vite que la demande, notamment concernant les loyers. Il faut donc accentuer notre attention dans ce sens. Plusieurs points sont encore à travailler :

- les recours aux DAHO et DALO ne sont pas assez effectués, puis pas assez appliqués
- la construction doit être davantage soutenue
- le travail de l'ANAH et de l'ADEME doit s'accroître, notamment pour les propriétaires modestes
- le travail amorcé par la loi de mobilisation foncière du 18 janvier 2013 qui commence tout juste à porter ses fruits doit se poursuivre
- la garantie universelle des loyers (GUL) qui avait été malheureusement rejetée doit être repensée : nous devons trouver un moyen de soutenir les ménages accédant à la location et de rassurer les propriétaires.
- l'encadrement des loyers doit bien entendu se poursuivre et s'étendre
- les étudiants franciliens doivent pouvoir bénéficier d'aides pour s'installer et rester dans notre région

Vous l'aurez compris, le logement est une question qui m'importe et sur laquelle je me pencherai. J'irai donc dans le sens de vos quatre propositions. Elle demande beaucoup de temps, d'expertise, de négociation et de patience, et les résultats n'arrivent malheureusement que bien après les décisions politiques.

Restant à votre disposition pour vous rencontrer, je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Naza CHIFFERT